Préparez votre atelier Vinz et Lou :
« **Découverte de l'Internet /** Respect de la vie privée »





OBJECTIF

L'objectif de cet atelier est d'aider l'enfant à protéger sa vie privée et celle des autres sur les blogs et réseaux sociaux.
Cet apprentissage passe par la compréhension et l'adoption de règles de bon comportement et par la prise de conscience de quelques notions juridiques de base relatives au droit à l'image et au respect de la vie privée.

ELEMENTS DE COURS ASSOCIÉS

Usages et risques / Blog (M2)
Droits et devoirs (M3)

Deroulé de l'atelier « respect de la vie privee » avec Vinz et Lou :

1 – INTRODUCTION



- **Questions ouvertes sur les connaissances et usages des enfants**

Savent-ils ce qu'est un blog ? Un réseau social ? Facebook ?
A quoi ça sert ?
Comment ça marche ?
Ont-ils un blog, un profil sur Facebook ou un autre réseau social? Si non, leurs amis, leurs grands frères, leurs parents ?
Ont-ils entendu parler de mésaventures advenues sur ou à cause de blogs et de Facebook ?



2 – VISIONNAGE



du petit dessin animé « Un blog pour tout dire » en collectif

3 – COMPREHENSION et ANALYSE



- **Validation de la compréhension du dessin animé**

QUESTIONS	ÉLÉMENTS DE RÉPONSE
Que trouve Vinz dans la chambre de Lou ?	Le journal intime de sa sœur.
Que fait Vinz sur son ordinateur ?	Il publie les secrets de sa sœur sur son blog.
Que se passe-t-il dans le bus ?	Les enfants se moquent de Lou, parce que certains ont lu le blog de Vinz, la rumeur court…
Que fait Lou dans le jardin et pourquoi ?	Elle utilise un mégaphone pour révéler un secret de son frère. Elle se venge.
Peut-on comparer l'action de Lou et celle de Vinz ?	Chacun publie une information secrète. Mais l'auditoire n'est pas le même (nombre et proximité).
Quelle faut-il retenir de cette histoire ?	Les secrets, c'est privé, interdit de les publier. Le blog c'est public, ce qu'on y montre ou dit peut être vu par tout le monde

• **Décryptage des risques**

RISQUES POSSIBLES	**COURS ASSOCIÉS**	**CONSEILS AUX ENFANTS** *Ces conseils et d'autres sont réunis dans le PDF « conseils » à remettre aux participants en fin d'atelier*
Lou est victime de harcèlement.	Cyber harcèlement (M2)	Si on me harcèle sur le web, je ne réponds pas mais je ne me laisse pas faire non plus et j'en parle à des adultes. Le harcèlement, ce n'est pas acceptable. Et c'est puni par la loi De mon côté, je fais aussi attention à ne pas me moquer des autres sur mon blog ou dire des choses qui peuvent heurter d'autres personnes. Savoir et ne rien dire, c'est être complice. Si je suis au courant d'histoires de ce type, je fais mon possible pour que cela cesse.
Vinz publie des données personnelles.	Droit au respect de la vie privée (M3)	Je ne donne jamais d'informations personnelles sur Internet (nom, numéro de téléphone, adresse, nom de mon école ou de mon club de sport...); et surtout pas celles des autres !
Vinz publie une photo de sa sœur et de Julien.	Droit au respect de la vie privée (M3)	Je ne publie pas de photos de mes camarades ou de mes profs sans leur autorisation (ou celles de leurs parents pour les mineurs) J'ai le droit de dire non si quelqu'un veut publier une photo de moi qui ne me plait pas.
Vinz écrit « des horreurs ».	Droit au respect de la vie privée (M3)	Je n'insulte ni ne calomnie personne et ne tiens pas de propos blessants, racistes, haineux, etc... C'est puni par la loi.

4 –DÉFI(S)



par 2, les enfants effectuent les défis associés

- **Défi Blog**

Ce quiz animé et commenté permet de revenir aux messages et conseils essentiels développés précédemment et de s’assurer à la fois de leur mémorisation et de leur compréhension.



- **Défi réseaux sociaux**

Quand bien même les enfants ne sont pas censés aller sur Facebook ou Skyblog avant 13 ans, et dans la mesure où il existe des réseaux sociaux qui leur sont dédiés (casakid, web2Child, etc), les initier aux règles fondamentales de publication sur les réseaux sociaux semble aujourd’hui essentiel.

Je publie ? Je réfléchis ! tel est le message du défi sur les réseaux sociaux proposés par Vinz et Lou

Le scénario : Vinz et Lou ont laissé trainer une clef USB remplie de photographies d’eux. Tu retrouves cette clé. Que vas-tu faire des photos ?
Le joueur doit trier les clichés et déterminer à qui les publier selon leur degré d’intimité. Carnet secret ? Album de famille ? Magazine ? Il s’agit de trouver où pourront apparaître ses images…

5 – ACTIVITÉS SUPPLÉMENTAIRES



- **Explorer plusieurs blogs pour en voir la variété et en vérifier la légalité.**

Ont-ils vraiment été crées par des enfants ?
A quoi servent-ils ?
Les règles du jeu sont-elles respectées ?

- **En fonction du temps disponible, soit :**

- Présenter les étapes concrètes pour créer un blog en s'appuyant sur l'une des plateformes de création de blog (overblog.com, blogger.com…)

- Proposer aux enfants de créer un blog par mini-groupe (2 ou 3) sur l'une des plateformes suggérées ci-dessus.

- Ajouter un article sur le blog de Vinz et Lou : http://www.vinzetlou.net/blog/accueil

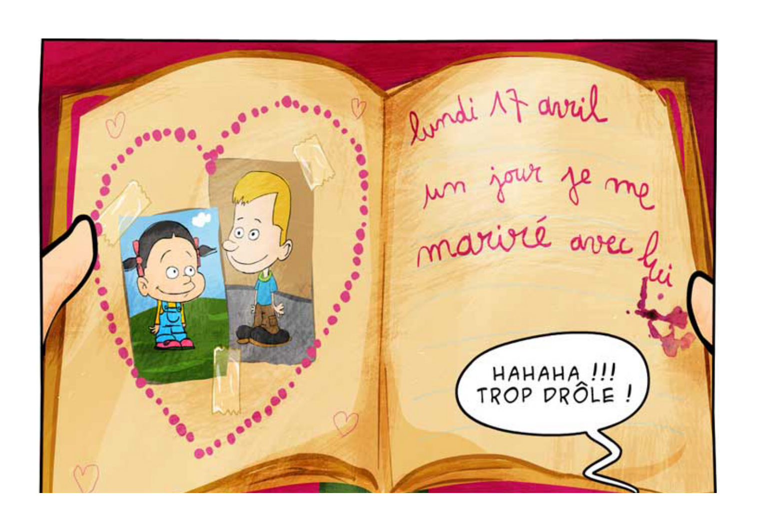
6 – POURSUIVRE LE DÉBAT

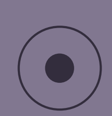


- **C'est quoi l'intimité ?**
- **Quelle est la différence entre le journal intime et le blog ?**
- **Quels sont les avantages et les inconvénients d'un blog ?**

Ces questions pourront également être préparés à partir des éléments de cours associés :

Usages et risques / Blog (M2)
Droits et devoirs (M3)







• Sur les blogs et les réseaux sociaux

Je fais attention à ma **réputation.** Je ne publie rien de dévalorisant sur moi, ni rien que je ne voudrais voir montrer à la terre entière.

Je n’accepte pas **comme ami** des gens que je ne connais pas, je n’accepte pas d’inconnus

Je ne donne **jamais d'informations personnelles** sur Internet (nom, numéro de téléphone, adresse, nom de mon école ou de mon club de sport...) ; et surtout pas celles des autres !

Il vaut mieux ne pas rencontrer pour de vrai des gens connus sur la toile. Ceci étant, si j'ai vraiment décidé de le faire, j'en parle absolument à un adulte, je me fais accompagner et j'organise **le rendez-vous** dans un lieu public.

Je ne dis **pas « d’horreur »** (pas de propos méchants, insultants, ni diffamatoires…), je n’en montre pas non plus.

Je ne publie pas de photos de mes camarades ou de mes profs sans leur **autorisation**.

Je **modère les commentaires** qui sont postés sur mon blog.

Je choisis un **mot de passe sûr** (un mélange de lettres, de chiffres et de signes spéciaux) que je garde secret et change régulièrement.

Je prends aussi un **bon pseudo** qui ne révèle pas si je suis une fille ou un garçon, où j’habite, mon âge…

Je **m’inscris sur des blogs et réseaux pour mon âge** : de nombreuses plateformes, comme Skyblog par exemple, sont interdites aux moins de 13 ans.

Sur ces réseaux pour enfants, je lis bien le mode d’emploi et je prends le temps de **bien paramétrer mon profil**

Si on me harcèle ou qu’on publie à ma place, je réagis. Je ne réponds pas mais j’en parle à un adulte.

Je ne crois pas tout ce que je vois et tout ce que je lis.

